

REGLEMENT DU CENTRE REGLEMENT DU SYSTEME DE RESERVATION EN LIGNE

REGLEMENT DU CENTRE

En période de COVID-19, tous les utilisateurs sont dans l'obligation de respecter le concept de protection affiché à l'entrée du Centre et annexé aux confirmations de réservation.

1. Tenue

Nous demandons à tous les usagers du centre :

- de porter une tenue de sport correcte et acceptable sur les courts
- de passer le balai 5 minutes avant la fin de l'heure de tennis
- de porter des chaussures propres et adaptées aux surfaces. Attention: aucune semelle noire n'est autorisée sur les terrains de squash.

En cas de détériorations des infrastructures, nous nous réservons le droit de demander un remboursement des dommages.

2. Vol et objets trouvés

Le centre décline toute responsabilité pour vos objets, valeurs laissés dans l'enceinte du centre. Les objets trouvés sont gardés durant 3 semaines. Passé ce délai, ils seront donnés à une organisation comme la Croix Rouge.

3. Animaux

Les chiens doivent être tenus en laisse. Les animaux sont interdits sur les surfaces de jeu.

4. Autorité

Seuls, le secrétariat, les gérants ou nos professeurs du Centre sont habilités à décider de la praticabilité des courts.

5. Acceptation

Par sa réservation, l'utilisateur du centre atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Centre Tennis Romont
(FriTennis Academy Sàrl)

REGLEMENT DU SYSTEME DE RESERVATION EN LIGNE

Le Centre Tennis Romont a opté pour un système de réservation en ligne, afin de faciliter la réservation d'heures de jeu. Les règles sont les suivantes :

Accès

La réservation des courts est obligatoire et se fait exclusivement en ligne 24h/24h et 7j/7:

- par internet via notre site www.tennis-romont.ch
- par l'application plugin si vous possédez un compte/login

Création d'un compte (gratuit, simple et rapide)

La création d'un compte s'effectue par le biais de notre site: <https://reservation.tennis-romont.ch/>. En cas d'hésitation, aidez-vous de nos tutoriels à votre disposition sur notre page d'accueil.

Déjà en possession d'un compte plugin ?

Rien de plus simple, rejoignez-nous sur <https://reservation.tennis-romont.ch/> et cliquer sur le menu 'S'inscrire' et utilisez la fonction 'Déjà membre dans un autre club'. En cas d'hésitation, aidez-vous de nos tutoriels à votre disposition sur notre page d'accueil.

Réservation en tant qu'invité

Il n'est pas nécessaire de posséder un compte pour faire une réservation. En mode « invité », sélectionnez votre sport et votre heure, et saisissez nom, téléphone, email et procédez au paiement en ligne. En cas d'hésitation, aidez-vous de nos tutoriels à votre disposition sur notre page d'accueil.

Plage de réservations

Une réservation peut être planifiée au maximum deux semaines à l'avance.

Nombre de réservations

Tout joueur peut activer deux réservations par sport dans son compte. Au terme d'une réservation, son compte est à nouveau crédité d'une nouvelle possibilité de réserver à une date ultérieure.

Utilisation du portemonnaie électronique

Seuls les utilisateurs possédant un compte peuvent profiter de l'utilisation d'un portemonnaie électronique. Le principe est simple, vous pouvez à tout moment, selon les moyens de paiement disponibles, charger votre portemonnaie électronique et disposer de votre solde lors de vos réservations. En cas d'hésitation, aidez-vous de nos tutoriels à votre disposition sur notre page d'accueil.

Si les deux joueurs disposent d'un portemonnaie, le montant de la réservation peut être prélevé sur chacun des comptes.

Le portemonnaie électronique peut être utilisé uniquement pour des réservations. Sont exclues les utilisations suivantes :

- location de matériel
- abonnement ou une heure fixe
- achats au magasin

Remboursement du portemonnaie électronique

Un remboursement du portemonnaie électronique n'est possible que si le solde est inférieur au tarif de jeu minimum du centre.

Avantages du portemonnaie électronique

- profiter d'offres promotionnelles
- possibilité de prendre en charge la réservation par joueur
- possibilité d'annuler sa réservation avec son compte pour autant que l'annulation soit faite 24h à l'avance

Abonnement illimité

Ces abonnements permettent de venir jouer durant toute une saison en cours autant de fois que vous le souhaitez, **avec un créneau de 1h maximum à chaque réservation**. Les abonnements sont personnels, individuels et non transmissibles. Ils ne peuvent pas faire profiter d'autres usagers sur une réservation avec plusieurs personnes par exemple (3 ou 4 personnes sur 1h ou 2h). **Dès qu'au moins une personne sans abonnement se trouve sur un court, celle(s)-ci devra(ont) payer sa/leur part du court.**

Exemple 1 : 4 personnes font un double sur 1h, 2 personnes bénéficient d'un abonnement et 2 personnes n'ont pas d'abonnement, la réservation sur le système se fait avec un abonnement + 1 invité qui paie la moitié du court.

Exemple 2 : 4 personnes font un double sur 2h, 2 personnes bénéficient d'un abonnement et 2 personnes n'ont pas d'abonnement. La réservation doit être effectuée ainsi : 1 abonnement + 1 invité pour la première heure et 1 abonnement + 1 invité pour la deuxième heure.

Le nombre de réservations cumulées est limité à 2 fois à l'avance. Dès que la première réservation est terminée, le système vous autorise à en valider une nouvelle.

En cas de blessure pour une durée de plus de 3 semaines (plus de 21 jours), sur présentation d'un certificat médical, l'abonnement sera remboursé au prorata sur le portemonnaie électronique du joueur respectif.

Moyens de paiement

Trois moyens de paiement sont possibles :

- par carte de crédit
- par Twint
- avec portemonnaie électronique géré par le biais d'un compte

Obligation de paiement

Avant d'entrer sur le court, chaque joueur doit avoir réservé et payé son heure de jeu sur le système de réservation en ligne.

Conditions d'annulation

Une annulation annoncée plus de 24h à l'avance est remboursée.

Une annulation annoncée moins de 24h à l'avance est remboursée si le créneau horaire n'est pas complet et que des courts sont disponibles en parallèle. Si par contre, le créneau horaire est complet, l'annulation est remboursée uniquement si l'heure concernée est relouée.

Ces conditions s'appliquent également à un déplacement d'une réservation.

Gestion des accès et des lumières

Lors de votre réservation, un code pour la gestion des lumières est généré et communiqué sur votre confirmation de réservation (notification par mail). Ce code doit être validé sur le pavé numérique à gauche de l'écran d'affichage de l'entrée. L'activation est possible 15 min avant le début de l'heure et les lumières s'éteindront automatiquement 15 min après la fin de l'heure.

Usurpation d'identité

Les codes d'accès sont personnels et non transmissibles. En cas d'usurpation d'identité, nous nous réservons le droit de bloquer le compte et d'infliger une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à CHF 500.00.

Données personnelles

Le Centre Tennis Romont s'engage à n'utiliser ces données qu'à des fins d'information et d'offres commerciales relatives aux sports et aux loisirs et à ne pas les divulguer à des tiers sauf dans la mesure où la requête proviendrait d'une autorité judiciaire ou de toute autorité administrative habilitée par la loi à solliciter ces informations conformément aux dispositions légales en vigueur. L'ensemble de ces informations est traité avec la plus grande rigueur et la plus grande discrétion.

Centre Tennis Romont
(FriTennis Academy Sàrl)